



ORGANISÉ PAR L'APE NIEUL

- BULLETIN D'INSCRIPTION : VIDE TA CHAMBRE -

DIMANCHE 26 AVRIL 2026 - COUR DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE - NIEUL

L'inscription est impérative et à retourner avec le règlement, avant le 22 AVRIL 2026.

L'APE se réserve le droit d'annuler ou de reporter cette manifestation, si les conditions météo l'exigent. En cas d'annulation l'APE s'engage à vous retourner votre chèque, en cas de report l'APE conservera les règlements jusqu'au jour J

RÉSERVATION

Je réserve un emplacement sans table de mètres linéaires.

Emplacement - 1 mètre sans table : _ _ _ _ x 3 € = _ _ _ _ €

OU

Je réserve un emplacement avec table de mètres linéaires (minimum 2m).

Emplacement - 2 mètres avec table : _ _ _ _ x 12 € = _ _ _ _ €

Mode de règlement : sur hello asso (QR code ci-contre) ou par chèque,
à adresser à l'Amicale Pour les Ecoles de Nieul :



*soit par voie postale à : Amicale Pour les Ecoles - 15, place Emile Foussat - 87510 Nieul

*soit en le déposant dans l'une des boîtes aux lettres de l'Amicale :

- à l'école élémentaire, rue du 8 mai 1945.

- à l'école maternelle, 2 rue Luc Leblanc..

L'installation sur place des exposants se fait à partir de 7H30, un café sera offert à chaque exposant.

Buvette et restauration sur place.

ATTESTATION

Je soussigné(e) : NOM : Prénom :

Né (e) le : à

Adresse complète :

Téléphone : _ _ | _ _ | _ _ | _ _ | _ _ Mail :

Pièce d'identité n°

Délivrée le : par : (copie recto-verso de la pièce d'identité à fournir)

Déclare sur l'honneur :

- Ne pas être commerçant,
- Ne vendre que des objets personnels et d'occasion se rapportant à l'enfance (art 310-2 du code du commerce)
- Ne pas participer à plus de 2 manifestations de même nature au cours de l'année civile (art R321-9 du code pénal)

Fait à : le :

Signature